



PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2012
PAR M. ERWAN BECQUEMIE – DIRECTEUR GENERAL
ET MME CLAIRE BRAHIMI – DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

ASSEMBLEE GENERALE AHS-FC
VILLENEUVE D'AMONT - 20 JUIN 2013

DIRECTION GÉNÉRALE
15 avenue Denfert-Rochereau
B.P. 5 - 25012 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 81 65 44 44
Télécopie : 03 81 88 25 66
Courriel : dg@ahs-fc.fr

www.ahs-fc.fr

MISSION HANDICAP ET INADAPTATION :

HANDICAP PHYSIQUE, HANDICAP MENTAL, HANDICAP PSYCHIQUE, POLYHANDICAP, AUTISME

SECTEUR ENFANTS

MISSION HANDICAP ET INADAPTATION

Secteur Enfants

ETABLISSEMENTS OU SERVICES SECTEUR « ENFANTS »	IMPLANTATION	NOMBRE DE PLACES
Centre d'Accueil Familial Spécialisé	Besançon	35
Centre Médico Psycho Pédagogique	Besançon, Morteau, Pontarlier	(1)
I.M.E. l'Envol	Rougemont	30
I.M.E. l'Essor	Besançon	30
I.M.E. l'Eveil	Villeneuve d'Amont	59
I.M.E. Montfort	Montfort	41
I.M.P. l'Esperel	Montbéliard	42
SESSAD Esperel	Montbéliard	25
SESSAD Eveil	Villeneuve d'Amont	5
SESSAD les Trois Rivières	Besançon	40
TOTAL ETABLISSEMENTS ET SERVICES HANDICAP « ENFANTS »		307

(1) la capacité du CMPP ne s'exprime pas en places mais en séances (capacité de 12 000/an)



Carte d'identité :

Les établissements et services du secteur Enfants, au nombre de 10, sont constitués de 5 IME, 3 SESSAD, un CMPP et un Centre d'accueil familial spécialisé.

Ce qui représente :

- 307 places dont 130 places en internat et 70 en SESSAD
- Nombre d'ETP : 230 ETP

L'équipe des directeurs qui anime le secteur Enfants, est composée de :

- Madame Clerc-Labeaune ; Madame le Dr Paillard ; Madame Herrgott ; Monsieur Barraux ; Monsieur Triponey assisté de Madame Bardi et de Madame Rodriguez en qualité de Directrices Adjointes, Monsieur Rigaud.

1/ Les points positifs :

Nous présentons les éléments marquants de l'année 2012 du secteur Enfants en commençant par les points positifs :

Le premier point concerne :

Notre implantation géographique sur le territoire et notre implication en termes d'accueil inconditionnel des enfants et adolescents en situation de handicap : cela nous positionne comme un acteur reconnu par les instances telles que la Maison Départementale des Personnes Handicapées, l'Agence Régionale de la Santé, l'Education Nationale, le Conseil Général (Direction de l'enfance et de la famille).

Les établissements et services de l'association sont des partenaires privilégiés pour l'accueil des jeunes et de leurs familles « *Accueillir un enfant, c'est aussi accueillir sa famille* », ces jeunes pour lesquels aucune autre solution de prise en charge ne semble possible au niveau local ou régional.

Pour exemple : un jeune garçon de 15 ans vient d'être accueilli en internat à l'IME de l'Eveil. Ce jeune présente des troubles envahissant du développement (qui ont nécessité plusieurs séjours en Pédopsychiatrie) et des problèmes de santé nécessitant une permanence des soins médicaux.

Ce jeune était en externat, sa famille était épuisée par la prise en charge au quotidien. Le plateau technique de l'IME l'Eveil permet de garantir une prise en charge la plus adaptée aux besoins de ce jeune et ainsi de sécuriser la famille.

Le deuxième point concerne notre implication dans le champ de l'autisme :

Ce sont 26 places enfants dédiées à cet accueil avec des projets spécialisés et des prises en charge adaptées à l'Envol et l'Essor. Au-delà de ces 2 établissements, l'ensemble des établissements et des services du secteur enfants est concerné par l'accueil de ce public.

L'originalité de l'Essor est de proposer une prise en charge pluridisciplinaire avec une diversité des approches thérapeutiques et éducatives qui seront proposées à l'enfant et à ses parents suite aux différents bilans effectués par les professionnels.

Le troisième point est relatif au partage de compétences spécialisées entre nos établissements, ce qui nous permet d'apporter des conseils et des réponses adaptés quel que soit le lieu de prise en charge.

Pour exemple : Une petite fille âgée de 11 ans, accueillie à l'Esperel rencontrait des difficultés motrices fines qui l'empêchaient d'écrire et de prendre ses repas « proprement ». Elle était dépendante de l'adulte. Elle voulait être comme les autres enfants « manger proprement », aller au restaurant sans souffrir du regard des autres. L'IMP l'Esperel a pris contact avec l'IME l'Envol où un rééducateur pouvait être mobilisé sur cette situation. Un bilan avec l'ergothérapeute de l'Envol a été proposé en accord avec l'enfant et ses parents.

Suite à ce bilan, l'adaptation des couverts à son handicap, a été mise en place. L'enfant est rentrée à l'IMP, fière de ses nouveaux couverts et a montré à toute l'équipe, qu'enfin prendre ses repas n'était plus un combat mais une victoire sur l'autonomie.

Le quatrième point est relatif à l'évolution des agréments de certains de nos établissements garantissant l'adaptation aux besoins des jeunes et des familles et répondant aux besoins exprimés par le schéma départemental.

La réorganisation de l'IME l'Envol engagée depuis 2006 a abouti en 2012. Elle a permis de dégager les moyens permettant l'ouverture de places adultes en Foyer d'Accueil Médicalisé et en Maison d'Accueil Spécialisée.

L'IMP l'Esperel s'est engagé dans la transformation de 3 places d'externat en 5 places supplémentaires en SESSAD, permettant d'accompagner et de soutenir les projets de scolarisation en milieu ordinaire.

Enfin le dernier point concerne l'ouverture des établissements sur l'environnement :

Des manifestations festives ont été en 2012, l'occasion de partages et d'échanges entre jeunes, familles, professionnels et associations locales ; pour exemple, le tournoi de football inter associatif qui s'est déroulé à l'IMP l'Esperel de Montbéliard.

Les collaborations avec les associations telles que le « Don du Souffle », « l'Association des Paralysés de France », « l'Association pour les Loisirs Des Enfants Différents mais Déterminés » favorisent la réalisation des projets à vocation d'inclusion sociale.

2/ Les points de vigilance :

Nous devons évoquer quelques points de vigilance sur lesquels nous portons votre attention :

En premier lieu, nous ne pouvons évoquer le secteur Enfants sans faire un focus sur la situation des jeunes en Amendement Creton (pour rappel, ce sont des jeunes de + de 20 ans, qui faute de places dans le secteur adultes restent en secteur enfants, certains jeunes ont plus de 25 ans, 29 ans).

Malgré les ouvertures récentes de places adultes, la situation reste prégnante au sein de nos établissements

Le deuxième point de vigilance est en lien avec les difficultés de recrutement sur les postes spécialisés « les métiers en tension » tels que médecin psychiatre, kinésithérapeute, orthophoniste, ce qui pose des questions en termes de suivi médical et thérapeutique même si des solutions transitoires sont mises en œuvre pour garantir la mise en place des projets de soins.

Le troisième point de vigilance que nous souhaitons évoquer concerne la sécurisation du circuit du médicament : cela reste un enjeu pour nos établissements en ce qui concerne la qualité des soins et la gestion des risques. Une procédure interne définissant les différentes étapes du circuit du médicament, les missions et responsabilités des différents professionnels est en cours de formalisation.

3/ Les projets :

Nous aborderons les deux principaux projets que le Président a évoqués précédemment :

- Le projet d'un agrément unique pour nos trois SESSAD permettra d'offrir aux enfants et adolescents et à leurs familles une réponse sur le territoire quelle que soit la déficience. Les missions essentielles du SESSAD seront alors de mobiliser les ressources de proximité dans une logique de couverture territoriale afin de répondre aux besoins individualisés de la personne pour réaliser son projet de scolarisation ou de pré professionnalisation.

- Suite aux travaux associatifs sur l'Autisme, nous acterons en 2013, la création expérimentale d'une plate-forme destinée aux professionnels de notre association pour étayer la mise en place de projets spécifiques autour des troubles envahissant du développement (TED). L'objectif est de promouvoir la coordination des pratiques professionnelles, la complémentarité des établissements et d'optimiser les parcours des jeunes. Une recherche-action sera proposée afin de recueillir les expériences nationales et européennes sur la question de l'Autisme.

Pour conclure, notre engagement associatif auprès des enfants et adolescents en situation de handicap prend tout sens dans notre capacité à apporter des réponses aux situations les plus complexes tout en garantissant la sécurité de l'accueil par la mobilisation des moyens inter et intra établissements.

MISSION HANDICAP ET INADAPTATION :
HANDICAP PHYSIQUE, HANDICAP MENTAL, HANDICAP PSYCHIQUE, POLYHANDICAP, AUTISME

SECTEUR ADULTES

MISSION HANDICAP ET INADAPTATION

Secteur Adultes

ETABLISSEMENT OU SERVICE SECTEUR « ADULTES »	IMPLANTATION	NOMBRE DE PLACES
SAVS – Vivre en Ville	Besançon	40
Groupement d'Entraide Mutuel	Besançon	(1)
E.S.A.T.	Villersexel	33
F.A.M. la Citadelle	Rougemont	36
Foyer le Château	Villeneuve d'Amont	10
Foyer le Manoir	Rougemont	41
Foyer Rousset	Levier	42
M.A.S. Cubrial	Cubrial	30
M.A.S. Guy de Moustier	Villersexel	40
M.A.S. le Château	Villeneuve d'Amont	20
E.A. Cuisine de Villersexel	Villersexel	30
TOTAL ETABLISSEMENTS ET SERVICES HANDICAP « ADULTES »		322

(1) la capacité du GEM ne s'exprime pas en places. La file active est d'environ 60 personnes



Carte d'identité :

Le secteur adulte de la mission handicap et inadaptation est composé de 7 établissements d'hébergement : foyers de vie, foyer d'accueil médicalisé et maisons d'accueil spécialisées. Il compte également un service d'accueil médico-social, un groupe d'entraide mutuelle, une entreprise adaptée et un ESAT.

Ce pôle adulte permet l'accompagnement quotidien de 345 personnes. L'équipe des directeurs qui animent ce secteur est composée de :

- Mme Sestier ; Mme Perrin ; M. Barraux ; M. Bouquet ; M. Dumond ; M. Lemaitre ; M. Rougeot.

1/ Points positifs :

Le premier tient à l'ouverture de nouvelles places. Avec la signature du CPOM, le FAM la Citadelle est passé de 33 à 36 places. Et au mois de février dernier, la MAS de Cubrial qui accueillait 30 résidents a fermé ses portes avec l'ouverture de la MAS « George Pernot » à Franois.

Beaucoup d'autres points positifs pourraient être cités : l'amélioration du lien avec l'Hôpital dans le cadre d'une expérimentation entre MAS et service d'urgence, l'intégration de psychologue dans les établissements, la mise en place de l'analyse de la pratique pour soutenir le travail des professionnels, l'appui des équipes d'infirmiers hygiénistes.

Mais je voudrais citer ici deux anecdotes illustrant des points positifs spécifiques : l'implication des professionnels d'une part et le talent des résidents accueillis.

Un mercredi du mois d'octobre dernier, les professionnels de la MAS de Cubrial se sont réunis comme chaque semaine pour préparer le déménagement de Cubrial à Franois. Il y avait au mur un grand plan d'architecte, et dans les mains des salariés, des « post-it » de couleur avec le nom des résidents puisque l'objectif était de choisir leur chambre et de positionner visuellement les « post-it ». En quelques minutes, ce qui aurait pu être un travail scolaire un peu désincarné a pris une densité extraordinaire. Les professionnels ont engagé des discussions tellement riches autour des besoins des résidents qu'on voyait apparaître ces derniers.

L'attention portait sur tout et les désirs qui avaient pu être exprimés étaient recueillis et connus : qui a besoin de lumière, qui préfère être isolé, quelles sont les affinités connues ou possibles entre voisins, quelle autonomie pour la toilette, de quoi chacun a-t-il envie... Les professionnels questionnaient tout. Derrière la valse des « post-it », il y avait le ballet des résidents grâce à toute l'implication des professionnels, leur connaissance des besoins, et la volonté permanente de recherche du bien être.

La deuxième anecdote témoigne de la capacité d'adaptation et de créativité des adultes que nous accueillons.

Il y a quelques jours, les résidents du Foyer le Manoir proposaient un spectacle devant une centaine de convives. De la même façon que nous le faisons aujourd'hui, certains sont montés à la tribune, devant leurs hôtes et ont pris la parole, en public, avec un talent formidable. Combien, parmi nous, l'auraient fait. Combien de peur, de freins d'angoisse, d'impossibilité chacun d'entre nous aurait imaginé ou projeté dans ces circonstances. Pourtant il y avait juste ce soir là la joie et le talent des pensionnaires.

C'est bien là le point positif essentiel que nous devons cultiver. Installer chacun dans une relation de confiance. Confiance des résidents et des familles dans la compétence et la bienveillance des professionnels, confiance des professionnels dans la capacité d'adaptation des résidents, leur créativité, leur volonté d'être acteur.

La confiance, c'est aussi ce qu'il a fallu pour accompagner des travailleurs handicapés de l'ESAT vers des formations diplômantes. C'est enfin ce qui a permis de mener à bien la réorganisation complète de la production au sein de la Cuisine de Villersexel. Les fonctions et postes de travail de chacun ont été redéfinis, avec un enjeu particulier dans l'accompagnement des travailleurs handicapés pour favoriser leur adhésion à la nouvelle organisation. Il faut rappeler que l'EA produit 1 600 repas par jour et permet l'emploi de 30 Travailleurs Handicapés.

2/ Point de vigilance :

Plusieurs points doivent être cités :

- La sécurisation du circuit du médicament
- La prise en compte du vieillissement des résidents et de la place croissante du handicap psychique ; ces éléments que nous observons depuis quelques années impliquent de revoir en permanence les projets individuels et les projets d'établissement
- L'évolution du cadre de vie du Foyer le Château, et d'une partie des résidents du Foyer Rousset à Levier
- Le nombre insuffisant de places adultes pour permettre l'accueil des jeunes en aménagement CRETON
- L'existence d'une tension permanente entre sécurité et liberté pour les résidents, et la recherche d'un point d'équilibre entre ces deux exigences. Cette tension est à l'origine de questionnements récurrents des professionnels dans leur pratique quotidienne et soulève des enjeux éthiques complexes bien que passionnants.

3/ Projets :

Les projets sont nombreux, et s'inscrivent comme autant de réflexions engagées pour prendre en compte les points évoqués ci-dessus.

En 2013, ils concerneront notamment :

- Les travaux du Manoir
- La réflexion sur le bâti des établissements de Levier et Villeneuve d'Amont
- La sécurisation du circuit du médicament
- La poursuite des formations sur la prise en charge du vieillissement.



MISSION SANTE PUBLIQUE :

PREVENTION, DEPISTAGE, SOINS

MISSION SANTE PUBLIQUE

ETABLISSEMENT OU SERVICE	IMPLANTATION	FILE ACTIVE	CONSULTATIONS ANNUELLES
CDAG / CIDDIST	Besançon	-	5 094
CDAG / CIDDIST	Montbéliard	-	1 930
CLAT	Besançon	-	5 587
CSAPA Equinoxe	Montbéliard	637	-
TOTAL SERVICES SANTÉ PUBLIQUE		637	12 611

(1) la capacité du GEM ne s'exprime pas en places. La file active est d'environ 60 personnes



Carte d'identité :

La mission de santé publique fut celle qui initia notre action associative avec l'objectif de venir en aide aux tuberculeux.

Cette mission concerne aujourd'hui 4 structures : le Centre de Lutte Anti Tuberculeuse du Doubs, les CDAG du Sida et des Hépatites de Besançon et Montbéliard auxquels sont adossés des CIDDIST, le CSAPA Equinoxe basé à Montbéliard.

2 structures sont animées par M. Triponey et 2 sont en gestion directe par la direction générale en lien avec les responsables médicaux, le Dr Prenat et le Dr Courtieu.

1/ Points positifs :

L'activité importante est reconnue en matière de prévention et dépistage.

J'avais, l'année dernière, devant cette même Assemblée, rappelé l'objectif commun de prévention qui réunit ces structures. Il s'agit en effet d'améliorer l'état de santé de la population en évitant l'apparition, le développement ou l'aggravation des maladies et en favorisant les comportements pouvant contribuer à réduire les risques.

L'activité des structures souligne bien cette dimension.

Pour les CDAG/CIDDIST, ce sont ainsi près de 5 000 personnes qui ont bénéficié d'une information par les professionnels de nos structures. Celles-ci ont également réalisé 7 000 consultations médicales.

Pour le CLAT, ce sont près de 5 500 consultations médicales.

Quelques chiffres sont intéressants à présenter concernant l'action de dépistage de ces structures. Pour les CDAG, 6 personnes séropositives au VIH ont été dépistées sur 3 300 examens effectués. 241 personnes ont été traitées pour des infections sexuellement transmissibles pour 3 000 examens effectués. Ce chiffre est en augmentation constante depuis quelques années.

Le CLAT a reçu 55 déclarations de tuberculose et décelé 23 autres cas.

Parmi les points positifs, signalons l'implication des CDAG dans l'utilisation des tests rapides à orientation diagnostic (TROD), sans généralisation de ceux-ci mais avec une utilisation dans des cas circonstanciés.

Le CSAPA Equinoxe participe pour sa part à l'accompagnement, la prévention et aux soins pour les personnes présentant une addiction et leur entourage (alcool, tabac, médicaments, jeux d'agent, jeux vidéo, internet...).

Au cours des trois dernières années, le CSAPA a bénéficié de renforts de moyens significatifs permettant de structurer son action autour de 4 fonctions : administrative, médicale et paramédicale, sociale, et psychothérapeutique. 637 personnes ont été suivies en 2012. Les délais d'attente ont été diminués.

Le CSAPA inscrit résolument son action dans une ouverture sur son environnement. Cela se traduit notamment par le développement de liens étroits avec l'association Altau Le Relais pour la mise en place de consultations avancées. De même, sur la base d'un projet commun, un poste de travailleur social en maison d'arrêt a été financé par l'ARS et partagé entre les deux structures.

Deux de ces services ont bénéficié en 2012 d'une contractualisation avec l'ARS. Il s'agit du CLAT et du CIDDIST.

Au-delà de cette activité soutenue, la satisfaction sur le fonctionnement de ces services tient à deux points :

- Leurs missions correspondent bien au schéma régional de prévention, notamment du fait des actions ciblées engagées auprès des publics les plus vulnérables et les plus concernés comme c'est notamment le cas avec les interventions en maison d'arrêt ou auprès du dispositif Migrants
- La contribution de ces services à favoriser l'approche globale des personnes accueillies au sein de notre association est réelle, avec le souci permanent de l'unicité de la personne humaine.

2/ Points de vigilance :

Fragilité du CDAG de Montbéliard, dont les moyens actuels ne permettent pas d'investir autant qu'il le faudrait le champ de la prévention. Cette difficulté structurelle à laquelle se sont ajoutés des changements dans le personnel médical n'ont pas permis de concrétiser en 2012 la dynamique commune initiée avec le CDAG de Besançon, qui doit être reprise en 2013. Il convient également de mettre en place en 2013 la structure juridique adaptée au fonctionnement de ces services c'est-à-dire un « centre de santé ».

3/ Les projets font écho :

Pour la lutte contre la tuberculose et les centre CDAG/CIDDIST, mettre en place le cadre administratif adapté qu'est le centre de santé.

Il serait également important d'étudier avec l'ARS les possibilités de renforcement du CDAG de Montbéliard et reprendre le travail commun entre les deux CDAG.

Pour le CSAPA Equinoxe, la fédération addiction accueillait il y a quelques jours à Besançon les journées nationales d'addictologie, avec un mot d'ordre récurrent : aller vers. L'Association est inscrite dans cette dynamique avec la poursuite du développement des coopérations avec l'association Altau. Un projet d'appartements thérapeutiques pour les CSAPA du Doubs est également en cours.

Dans le cadre d'une étude menée sous la houlette de la Fédération Régionale d'Addictologie, il a été mis en avant l'impossibilité d'accueil en hébergement de 89 personnes différentes qui ont pourtant poussé la porte d'un CSAPA. Une dynamique commune entre l'ensemble des CSAPA doit s'installer pour porter une réponse à ce besoin.



MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION :

ACCUEIL DES MIGRANTS, PROTECTION DE L'ENFANCE, INTEGRATION ET PROFESSIONNELLE

ACCUEIL DES MIGRANTS

MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION		
Accueil des migrants		
ETABLISSEMENTS OU SERVICES	IMPLANTATION	CAPACITÉ
Plate-forme d'Accueil et d'Orientation	Besançon, Pontarlier, Montbéliard	(1)
Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile	Besançon	103
Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile	Besançon	40
Centre Provisoire d'Hébergement	Pontarlier	36
TOTAL DISPOSITIF « ACCUEIL DES MIGRANTS »		179

(1) La capacité de la Plate-forme ne s'exprime pas en places. La file active est d'environ 850 personnes.



Carte d'identité :

Le Dispositif des demandeurs d'asile et réfugiés de l'association, est implanté sur le territoire de Besançon.

Il représente 179 places réparties entre un CADA, un CPH et un HUDA. Il intègre également la Plate forme d'accueil des demandeurs d'asile. 20 professionnels animent ce dispositif.

1/ Les points positifs :

J'évoquerai les principaux points ayant marqué l'année 2012 :

Il s'agit, en premier lieu, de la réactivité de la PADA et la mobilisation des équipes du dispositif Migrants pour faire face à l'augmentation importante des flux migratoires. En 2012, la plate-forme de premier accueil des demandeurs d'asile a accueilli plus de 839 personnes contre 369 en 2011.

Cela montre une activité qui a plus que doublé et qui a nécessité une implication de l'ensemble des professionnels pour accueillir, accompagner et orienter l'ensemble de ces personnes.

Le contexte géopolitique instable de certains pays amène des nouvelles populations arrivant du Soudan, d'Erythrée, de Somalie ou de Lybie. Les principaux publics migrants dans notre région restent, néanmoins en partie les personnes originaires de Russie et du Kosovo.

Un autre signe de réactivité de notre dispositif se traduit par l'ouverture de 15 places en HUDA dans le cadre du plan hivernal dont une partie a été installée sur le site de Frasne le Château ; nous avons pu mobiliser, pour cela, des locaux de l'association non affectés afin de répondre à l'appel de la DDCSPP du Doubs et contribuer à l'effort de solidarité nationale et locale.

C'était un vrai pari d'accueillir ces familles hors contexte urbain.

Cette première expérimentation a été très bien accueillie par la commune de Frasne. Les deux familles ont été très vite intégrées à la vie locale (école, loisirs...) ; la coopération avec le FJT a aussi permis la réussite de ce projet par la mutualisation des moyens et des équipements.

Un autre point essentiel porte sur la réorganisation de nos lieux d'hébergement nous permettant d'offrir une palette d'accueil en fonction des compositions familiales (logements diffus, logements collectifs et/ou semi-collectifs). Nous recherchons la meilleure réponse d'hébergement afin de garder la souplesse de notre dispositif et de moduler notre offre selon les besoins.

Le dernier point concerne le partenariat qui permet d'améliorer notre action :

Ce partenariat favorise une meilleure coordination de tous les acteurs. Ainsi le Dispositif Migrants participe à la commission de régulation hebdomadaire des acteurs du terrain organisée par la Préfecture du Doubs, c'est un lieu d'échange et de régulation contribuant à la gestion des flux et à une meilleure connaissance des primo-arrivants et de leurs besoins en termes d'accueil et d'hébergement.

Ce partenariat a permis également un travail spécifique auprès des Mineurs Isolés Etrangers :

- Il s'agit de l'organisation du premier accueil avec l'ASE de Besançon qui a été précisé en fin d'année après un temps d'ajustement nécessaire
- Il s'agit également de proposer un appui technique et conseil auprès des établissements de la protection de l'enfance de l'association.

Il convient encore de souligner que le partenariat avec le secteur associatif permet l'intervention des personnes accueillies au sein de notre dispositif en tant que bénévoles dans des structures caritatives. Ces personnes « aidées » deviennent à leur tour des aidants.

2/ Les points de vigilance :

Au-delà des points positifs, il reste, là-aussi des points de vigilance auxquels nous restons attentifs :

- Nous devons tenir compte dans le développement de nos projets des conditions de financement des établissements afin de garantir la continuité de l'offre de service pour les missions qui nous sont déléguées. A ce titre, l'absence de lisibilité dans le temps des ressources de la Plate forme d'accueil des demandeurs d'asile et de l'hébergement d'urgence constitue une véritable fragilité du Dispositif.

Pour conclure, l'implication et la mobilisation des équipes des 4 services de notre dispositif ont permis de garantir la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies tout au long de l'année 2012.

Malgré un contexte précaire et anxiogène, la vie, la convivialité sont présentes au sein de nos établissements allant même jusqu'à l'organisation de manifestations festives favorisant l'intégration et le « Vivre Ensemble ».

MISSION ACTION SOCIALE ET INSERTION

Protection de l'enfance
Intégration sociale et professionnelle

ETABLISSEMENTS OU SERVICES	IMPLANTATION	CAPACITÉ
Centre Educatif Professionnel	Frasne-le-Château	53
M.E.C.S. « André Marguet »	Pontarlier	34
TOTAL ETABLISSEMENTS PROTECTION DE L'ENFANCE		87
ETABLISSEMENT OU SERVICE	IMPLANTATION	CAPACITÉ
Foyer de Jeunes Travailleurs	Frasne-le-Château	24
TOTAL F.J.T.		24



(1) La capacité de la Plate-forme ne s'exprime pas en places. La file active est d'environ 850 personnes.

Carte d'identité :

Deux établissements concourent plus spécifiquement à la protection de l'enfance dans le cadre de la mission « action sociale et insertion » : une Maison d'Enfants à Caractère Social et un Centre Educatif Professionnel.

Ces deux établissements représentent une capacité d'accueil de 83 places entre l'internat, le semi-internat et l'accompagnement à domicile.

Le public accueilli à la MECS André Marguet et au Centre Educatif et Professionnel St Joseph est composé de mineurs et jeunes majeurs en difficulté de scolarité, de formation ou exclus des dispositifs de droit commun. Les jeunes sont issus de famille en situation de précarité sociale, économique et/ou affective. Ces établissements accueillent également des mineurs isolés étrangers.

Les objectifs vis-à-vis des jeunes accueillis sont axés autour de la confrontation à la règle et aux autres dans le cadre d'une vie en collectivité dans laquelle le quotidien devient un support éducatif. Il s'agit également d'apprendre à renouer des relations de confiance avec les adultes et de favoriser la réintégration scolaire et l'insertion professionnelle.

Les directeurs qui animent ce secteur sont :

- M. Storti et M. Arnoux.

1/ Points positifs :

Plusieurs points positifs sont à citer :

- La réactivité des établissements pour l'accueil des jeunes et la confiance des prescripteurs. Ainsi, pour la première fois depuis 4 ans, le CEP de Frasne a eu une activité conforme aux objectifs avec en fin d'année l'accueil d'une majorité de haut saônois ; la MECS et le Centre Educatif Pédagogique ont également su accueillir un public nouveau avec les mineurs isolés étrangers. Ces établissements ont développé une capacité à prendre en charge des situations complexes, ou à défaut, à construire des projets avec les partenaires externes en aidant à la coordination de ces projets.
- L'intégration scolaire : un partenariat étroit avec les établissements du secondaire de Pontarlier existe et 2012 a vu la mise en place d'un poste d'enseignant au sein du CEP à Frasne pour les jeunes de moins de 16 ans en situation de décrochage scolaire et les mineurs isolés étrangers.
- La relation de confiance avec les communes d'accueil avec des propos très positifs tenus récemment par les maires de Pontarlier et Frasne le Château sur l'intégration des structures dans la vie locale.
- L'ouverture sur l'environnement qui s'est notamment traduite par deux projets phare sur le Centre Educatif Professionnel de Frasne, projets menés en 2012 et 2013 :
 - Le premier concerne le partenariat avec les gendarmes pour la participation de jeunes au Tour de France cycliste, en tant que « signaleurs ». Avec sérieux et professionnalisme, 4 jeunes ont été formés puis accompagnés par le groupement départemental de gendarmerie nationale pour faire respecter l'ordre le long des barrières à l'arrivée des coureurs du Tour à la planche des Belles Filles. L'espace d'une journée, des jeunes qui se perçoivent parfois comme victime de la règle ou rétifs à la règle en sont devenus les gardiens.
 - Le second projet en partenariat avec les sapeurs pompiers de la caserne de Fretigney a conduit 9 jeunes à passer le diplôme de secouriste. Alors qu'il y a quelques années, l'intervention des pompiers au centre éducatif avait fait l'objet d'un affrontement avec les jeunes, ce partenariat souligne une évolution remarquable du centre éducatif. Mais au-delà du parcours de l'institution, c'est bien celui des jeunes qui est exemplaire puisque 7 se sont vus remettre leur diplôme de premiers secours. Cette importance du diplôme doit être soulignée car elle permet la valorisation des jeunes en leur reconnaissant une place. Cette démarche à la fois citoyenne et valorisante est fondamentale d'un point de vue éducatif. Confier à un jeune du savoir, c'est lui confier du pouvoir, le pouvoir de redevenir acteur, d'avoir le choix de son avenir, le pouvoir d'être reconnu, d'être quelqu'un... Avec le diplôme de secouriste, c'est aussi et surtout le pouvoir d'être utile à son prochain.

2/ Points de vigilance :

Humilité car la souffrance des jeunes accueillis peut mettre à mal parfois rapidement le cadre et la sérénité établie.

Le service éducatif à domicile prévu à la MECS dans le cadre du CPOM n'a pas fonctionné en 2012, faute d'orientation de la part de l'ASE. Des échanges ont été réactivés avec les services concernés pour mieux faire connaître cette offre de service et vérifier son adéquation aux besoins.

Mixité des publics : adaptation des locaux pour permettre l'accueil de jeunes filles à Frasne, spécialisation des prises en charge mais cadre collectif.

Amélioration du plateau pédagogique avec un objectif ambitieux d'ici 3 ans de mise en place de formation diplômante en lien avec l'AFPA.

XXXXX

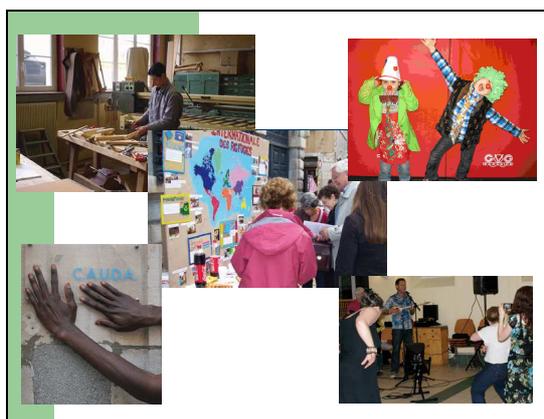
INTEGRATION ET PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de la mission sociale et insertion, l'Association met en œuvre une fonction d'hébergement à travers un Foyer de Jeunes Travailleurs de 24 places sur le site de Frasne le Château, foyer dirigé par Mme Olivares.

Le nombre de nuitées du FJT reste insuffisant. Avec la stabilisation du centre éducatif, le FJT reconstruit progressivement une image positive. Les personnes accueillies sont plus nombreuses mais les durées de séjour des résidents en baisse constante.

Au-delà de l'hébergement, le FJT se caractérise par un accompagnement personnalisé qui peut aller de l'aide à l'entretien des espaces privés et collectifs au tri des papiers administratifs mais également concerner des actions collectives autour de la gestion d'un budget ou l'accès aux soins...

Dans un contexte d'activité insuffisante, les expériences innovantes sont à rechercher comme ce fut le cas fin 2012 avec un appui pour l'accueil de migrants dans le cadre des places d'urgence ouvertes à la demande de la préfecture du Doubs. Cette expérience positive doit être utilisée pour développer de nouveaux projets.





DIRECTION GÉNÉRALE
15 avenue Denfert-Rochereau
BP 5 - 25012 BESANÇON Cedex
Téléphone : 03 81 65 44 44
Télécopie : 03 81 88 25 66
Courriel : dg@ahs-fc.fr
Site : www.ahs-fc.fr
